

République est en excursion dans les diverses parties du midi. Le commerce de Paris est des plus satisfaisants, et les manufactures ont plus de commandes qu'elles n'en peuvent expédier.

Avant de se séparer les montagnards ont rédigé un rapport sur la session de l'Assemblée nationale. Ce document remarquable par sa modération, est signé par 68 députés.

ANGLETERRE. — La reine a prorogé le Parlement.

La maladie des patates se propage avec rapidité en Angleterre et en Ecosse. En Irlande, la famine commence à se faire sentir de nouveau.

Danemark et les Duchés. Les hostilités se continuent entre les Danois et l'armée des duchés. La France a proposé à l'Angleterre d'intervenir dans cette querelle.

Travaux Parlementaires.

Nous reproduisons d'un journal français une statistique des travaux de l'Assemblée nationale, et de la *Minerve*, le compte rendu des faits et gestes du Parlement Canadien. Nos lecteurs trouveront une analogie frappante entre les œuvres de l'Assemblée nationale et celles de notre Législature. Pour rendre l'analogie plus parfaite, il est bon de remarquer que chaque député Français reçoit 25s. par jour. Ici comme là, nous cherchons vainement dans cette multitude de lois, une grande et féconde mesure, une de ces créations qui restent dans la mémoire du peuple.

PETITE STATISTIQUE PARLEMENTAIRE.

Vivent les gouvernements parlementaires pour la fabrication des lois ! On aurait pu croire à de l'exagération de la part de M. de Montalembert, alors qu'il est venu apporter à la tribune une addition montant à 223 lois votées par l'Assemblée actuelle depuis sa réunion. Il y avait erreur au préjudice de la fabrique législative : c'est à 317 qu'il faut porter le chiffre des nouvelles lois que l'Assemblée nationale est venu ajouter à nos milliers de lois anciennes et modernes. C'est à faire douter de la raison humaine rien que d'y songer. Risquez-vous donc dans un procès quelconque au milieu de ce dédale plus noir que toutes les robes des juges et des avocats ensemble.

Ces 317 lois ou résolutions ont été votées depuis le 9 juin 1849 jusqu'au 31 juillet dernier. Si l'on déduit de cette période de temps les jours de fête et les six semaines de prorogation de 1849, on trouve que l'Assemblée a voté plus d'une loi par jour. Nous venons de parcourir avec attention cette longue nomenclature de lois votées ; nous y voyons bien, à un an de distance, deux lois contre la liberté de la presse, deux lois contre le droit de réunion, une loi contre le suffrage universel, deux lois contre la liberté de l'enseignement et la dignité des instituteurs, une loi qui rétablit l'impôt des boissons, une loi contre les colonies agricoles de l'Algérie, une loi de déportation, une loi qui met la sixième division militaire en état de siège, etc., etc. ; nous y cherchons en vain une grande et féconde mesure, une de ces créations qui restent dans la mémoire du peuple. L'Assemblée va avoir le temps de réfléchir à ce vide immense qui se fait remarquer dans la série des lois qu'elle a faites, et à son retour elle voudra sans doute le combler.

Au moment de se proroger, l'Assemblée laisse

en suspens une masse considérable de travaux déjà examinés ou à examiner par les commissions. Cinquante-six projets de lois et propositions émanant de l'initiative parlementaire sont soumis à l'examen de commissions spéciales et déjà rapportées. Parmi les principaux, nous nous bornerons à citer deux projets de loi, l'un sur le commerce de l'Algérie avec la France, impatientement attendu par la colonie et par le commerce de Marseille ; l'autre, sur le gouvernement de l'Algérie ; la grande loi sur la réforme hypothécaire ; etc.

Les commissions d'initiative parlementaire ont déposé leurs rapports sur trente-trois propositions dont quelques-unes soulèvent des questions du plus haut intérêt, entre autres celle de M. Richard (du Cantal), relative aux moyens de préserver l'agriculture des ravages que les maladies contagieuses causent parmi les animaux domestiques, ravages, qui, occasionnent des pertes annuelles que l'on compte par centaines de millions.

Les projets de lois et propositions dont les commissions sont encore saisies, et qui n'ont point été rapportés sont au nombre de trente-six, sans compter les projets d'intérêt local. Indépendamment de ce chiffre, il faut compter trente et une propositions qui sont soumises à des commissions spéciales et dont on ignore le sort ; elles touchent à des questions fort intéressantes aussi, telles que les modifications du code forestier, l'organisation de médecins cantonaux, etc., etc.

Enfin, pour compléter cette énumération des travaux législatifs laissés en suspens, mentionnons six propositions de représentants renvoyées au conseil d'Etat, et parmi elles l'organisation communale, la responsabilité du président de la république, des ministres, etc. ; plus, 1,687 pétitions sur lesquelles il reste à statuer.

(De la *Minerve*.)

TRAVAUX DE LA SESSION.

Nous attendions la copie officielle des travaux de la session pour en donner un résumé, mais le *Globe* ayant fait ce travail, nous le lui empruntons.

Durant la session du parlement qui vient de finir, 739 pétitions ont été présentées à la chambre d'Assemblée. Il a été nommé quatre-vingt quatre comité spéciaux ; du nombre desquels treize n'ont pas fait de rapport, et les 71 autres ont fait 106 rapports.

Deux-cent-vingt-huit bills ont été introduits durant la session, dans la chambre d'Assemblée, et dix-neuf dans le conseil législatif, total 247. De ce nombre, 99 ont été perdus ou retirés dans la chambre ; 3 ont été perdus ou retirés dans le conseil, et 145 ont reçu la sanction royale. Voici les noms des membres qui ont introduit ces bills, et le nombre qu'ils ont introduit chacun :

MEMBRES DU GOUVERNEMENT.

	Introduits.	Passés.	perdus.
M. Hincks,	27	22	5
M. Baldwin,	10	7	3
M. LaFontaine,	9	5	4
M. Drummond,	9	6	3
M. Price,	6	4	2
M. McDonald,	4	4	0
M. Merritt.	3	1	2
	68	49	19

AUTRES MEMBRES.

M. J. H. Cameron,	12	6	6
-------------------	----	---	---